

APBCQ

Association des propriétaires de Bâtiments commerciaux du Québec

7373, rue Cordner, LaSalle (QC) H8N 2R5
Tél. (514) 937-9137 Fax. (514) 933-0936

Montréal, le 21 septembre 2020

L'honorable François Legault
Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque est
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

PAR TÉLÉCOPIEUR : 1 (418) 643-3924

Madame Andrée Laforest
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau
4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

PAR COURRIEL :
ministre@mamh.gouv.qc.ca

Objet : Taxes commerciales excessives
Déclin économique de la métropole

Monsieur le Premier ministre du Québec,
Madame la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,

L'Association des Propriétaires de Bâtiments Commerciaux du Québec, par l'entremise de son président, monsieur Peter Sergakis, vous transmet la présente lettre aux noms de ses membres, lesquels sont très inquiets pour l'avenir la métropole.

En effet, nous portons à votre attention que le fardeau fiscal découlant de la taxation commerciale à Montréal est excessif à l'égard des petites et moyennes entreprises montréalaise (ci-après « PME »), et ce particulièrement depuis les dernières années.

Ainsi et avant même que la pandémie liée à la Covid-19 ne viennent chambouler la vie de tous les Québécois, les commerçants montréalais étaient à bout de souffle et plusieurs tentaient, tant bien que faire se peut, de générer un chiffre d'affaires à peine suffisant pour supporter leurs frais fixes, dont une trop grande partie est constituée des taxes commerciales exorbitantes qui leurs sont imposées. De ce fait, plusieurs commerçants ont déjà déserté la métropole vu leur incapacité à assumer ces dernières et plusieurs autres feront de même si rien ne change.

Au surplus et maintenant plus que jamais, les PME montréalaises sont alarmées de devoir payer des taxes commerciales excessives alors qu'il n'y a aucun achalandage à Montréal et qu'ils peinent à

générer des revenus et ce, jumelés avec tous les autres défis auxquels ils doivent faire face depuis la reprise récente de leurs activités.

Considérant ce qui précède, il est absolument essentiel que les taxes commerciales imposées par Montréal fassent l'objet d'une réduction massive afin de non seulement empêcher la fermeture de PME supplémentaires, mais pour permettre l'ouverture éventuelle de nouveaux commerces dans les milliers de locaux commerciaux laissés vacants dans la métropole.

Or, nous avons déjà sollicité l'administration municipale actuellement au pouvoir afin qu'elle remédie sans délai à cette problématique grandissante. Cela dit, nous déplorons que celle-ci n'ait apporté aucune solution tangible en ce sens jusqu'à maintenant.

Nous comprenons que vos ressources sont actuellement accaparées par la gestion de la crise sanitaire découlant de la Covid-19. Néanmoins, sans des actions immédiates prises par votre gouvernement, la métropole sera déserte d'ici peu, ce qui aura des conséquences néfastes à bien des égards, dont notamment sur le marché du travail, l'économie provinciale et les enjeux sociaux, pour ne nommer que ceux-là. Par conséquent, nous soulignons que le *Status quo* ne peut être maintenu et il est primordial que des actions concrètes soient prises sans tarder. À ce titre, nous sommes persuadés que l'intervention du gouvernement provincial est essentielle.

Nous comptons sur votre collaboration et nous espérons une suite favorable à notre demande.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, monsieur François Legault, Premier ministre du Québec, madame Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, l'expression de notre plus haute considération.

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
BÂTIMENTS COMMERCIAUX DU QUÉBEC**



Peter Sergakis, président